

COMMUNIQUÉ 9 septembre 2015

JOURNÉE MONDIALE DE PREVENTION DU SUICIDE : LES PERSONNES ÂGÉES, POPULATION À HAUT RISQUE

Près d'un tiers des suicides concernent les personnes âgées de plus de 65 ans.

Dans la politique de prévention qu'il convient de mener auprès des Français de tout âge, il importe d'avoir un volet spécifique auprès des plus âgés.

Tout le monde voudrait être là 3 minutes avant le geste fatal d'un proche. En fait c'est 3 mois ou 3 ans avant qu'il faut agir.

L'AD-PA rappelle donc ses propositions:

- Revaloriser l'image des aînés dans notre société car la dévalorisation sociale conduit souvent à la dévalorisation individuelle. Il faut ainsi lutter contre l'âgisme, ce racisme par l'âge, qui gangrène notre société et conduit à penser que la vie d'un vieux vaut bien peu au regard de la vie d'un jeune.

Il faut aussi développer des mesures d'accompagnement du vieillissement à tout âge.

- Mieux accompagner les personnes âgées fragilisées en augmentant le nombre de professionnels à domicile et en établissement afin de lutter contre tout type d'isolement.

Accompagner les personnes âgées à des activités hors de chez elles, mieux les écouter au quotidien est fondamental. Ainsi on sait que l'isolement social est un des facteurs majeurs du suicide.

C'est pourquoi il faut mettre en place la prestation autonomie annoncée par le Président Hollande.

- Mettre en œuvre un véritable dépistage des phénomènes dépressifs chez les personnes âgées en s'appuyant sur les services d'aide à domicile, les professionnels libéraux et les structures sanitaires.

La prévention des fragilités psychiques (de la baisse d'estime de soi jusqu'à la dépression) reste en effet largement inefficace dans notre pays par manque de moyens.

Pour tout contact Pascal CHAMPVERT Romain GIZOLME Tel: 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

y

@AssociationADPA



https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669

http://ad-pa.blogspot.fr/

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.